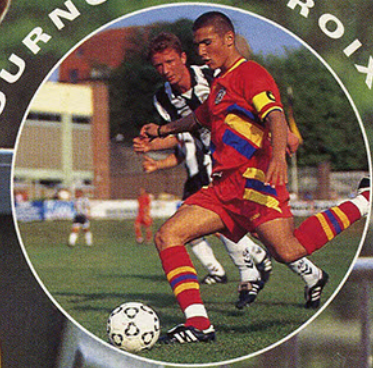


VIVRE à CROIX

Journal Municipal et d'Information



42^e TOURNOI DE CROIX !



L'ECLAIRAGE EN VUE



Les projets d'école : une mine d'apprentissages

LE COURRIER DES ASSOCIATIONS

Supplément au Vivre à Croix n° 69 - MAI - JUIN 1998

Association Nationale pour la sauvegarde de l'Arbre en milieu urbain (AN - SAMU)

L'arbre en ville est porteur de messages. Tout d'abord en tant que symbole de vie dans un paysage artificiel de béton, d'asphalte, de verre et de métal. Ensuite, par sa beauté née de contraste entre le vivant et l'inanimé. Mais il évoque également le silence dans un univers de bruit. Enfin, il devrait inspirer le respect de la vie car il nous donne la vie.

(Théodore Monod)

L'Association, située 68 rue du Boulevard à Croix, est à votre disposition pour tous renseignements.

Tél : 03 20 70 56 19

Conseil d'habitants Epeule Bell Trulin

Prochaine réunion :

- Lundi 8 Juin
de 14 H à 16 H
au 48, rue de Wasquehal.

Aumonerie du Collège Boris Vian

Prochaines réunions pour les adultes :

- Mercredi 13 Mai
- Mercredi 17 Juin
4 Place de la Liberté à Croix
- à 18 H 15 jusqu'à 19 H
pour le Conseil d'aumonerie
- à 19 H jusqu'à 19 H 45
pour les animateurs (tous « niveaux »)

* Tous les parents peuvent participer à ces rencontres mensuelles qui rythmeront la vie de l'aumônerie

* Les jeunes représentant leur « niveau » se joindront à nous pour apporter leurs suggestions.

Cercle Historique De Gaulle

- Qu'est-ce que l'on entend par « Cercle Historique De Gaulle »?

C'est un regroupement de gens provenant d'horizons et de souches divers, aimant l'amitié, la sagesse, acceptant la tolérance et respectueux des traditions nationales et locales attachées à l'histoire de notre pays.

En second lieu, c'est une jonction de diverses pensées et de comportements vis à vis d'un grand homme et de ses collaborateurs qui ont marqué l'histoire depuis les années douloureuses de la deuxième guerre mondiale.

Fédération du Nord des Combattants Républicains et A.F.N.

Au nom du Comité, le Président Albert Cointe remercie toutes les personnes présentes lors de leur banquet confraternel du 22 mars à la Salle G. Dedecker.

Celui-ci a été une réussite pour la section, d'une part pour sa qualité et d'autre part pour sa convivialité, le tout dans une ambiance musicale.

Ce repas était placé sous la présidence d'honneur de Monsieur le Maire, Michel

Carnois, accompagné de Madame, ainsi que ses adjoints Monsieur, Madame Guy-Maxime Delplace, et Monsieur et Madame Caes.

Egalement, étaient parmi nous Monsieur Michel Ghyselincq, Président départemental, la section de Tourcoing et de nombreuses associations représentées soit par leur Président, soit par des membres de leur comité.

Un merci aux commerçants et aux généreux donateurs qui ont permis d'embellir cette journée.

Après les mots d'usage, le Président a rappelé les revendications restées sans réponses pour le monde combattant et particulièrement pour les A.F.N.

Ensuite Monsieur le Maire remercia la section pour son travail, sa participation aux manifestations croisiennes et insista surtout sur le mot « Confraternel ».

Enfin, nous rappelons que la section assure une permanence tous les premiers dimanches du mois au siège, 9 rue de la Gare.

A.D.S.M.N.

Association des Devenus Sourds et Malentendants du Nord

Qu'est ce que l'association ?

Association Loi 1901, affiliée au DUCODES, elle est reconnue d'utilité publique et déclarée en Préfecture.

Elle rassemble des personnes devenues sourdes ou malentendantes (à l'âge adulte) dans le but de rompre leur isolement et de les informer sur

tous les sujets les concernant.
Elle est également ouverte à toute personne intéressée par la surdité qui désire soutenir notre action (prévention, vécu, soutien, traitement...)

Ses activités.

* Information : aides techniques, droits des handicapés, rencontres nationales, stages de lecture labiale, réponses aux demandes de renseignements, diffusion d'articles spécialisés.

* Publication d'un bulletin trimestriel.

* Organisation de rencontres amicales.

* Représentation locale des devenus sourds et malentendants auprès des instances officielles (susciter des aménagements pour faciliter le quotidien)

* Participation aux actions du BUCODES.

L'assemblée générale s'est déroulée le 5 Avril dernier, à l'Office Culturel de Croix.

Ont été abordés les sujets suivants :

- Stages de lecture labiale :

Plusieurs stages seront organisés du 17 au 24 Mai à Saulxures sur Moselotte, du 15 au 22 août à Montferrand le Château.

- Internet :

Jean Michel Legrand, Président, a pris à titre personnel un abonnement à Internet. Cela lui permet de prendre contact avec d'autres associations (Metz, USA, Canada)

Il pense créer un site pour notre association (création d'un lieu d'accueil informatique)

Son adresse E-Mail est : Jean.Michel.Legrand2(a)wanad oo.fr.

- Journée nationale de la surdité

Pour cette journée du 10 mars, nous avons tenu une permanence téléphonique. Le compte rendu sera effectué dans la gazette de juin.

Plusieurs points sont également développés comme :

- Le Minitel avec fonction dialogue,
- L'amplificateur et bobine magnétique.
- Le Fax ou télécopieur
- Le Tatoo.
- Le Numéro vert télématique.

En conclusion, le Président remercie l'équipe valenciennoise « Arc en Ciel - France Télécom » de l'accueil qu'ils ont réservé. Leur compétence a été appréciée de tous.

Une telle structure sur la région lilloise rendrait de grands services aux sourds, devenus sourds et malentendants du secteur, d'autant plus qu'avec la disparition du minitel dialogue de plus en plus de personnes vont être confrontées au boîtier dialogue qui demande un certain apprentissage pour être manipulé. De même pour le fax qui est amené à se développer chez les handicapés de l'ouïe.

L'activité de l'association des devenus sourds et malentendants traduit le souci d'être présents sur les circonstances permettant l'aide et la défense des déficients auditifs. Le nombre d'adhérents reste stable (environ 45). Il faut néanmoins se poser la question sur la manière de garantir la continuité de l'action. Les membres du bureau et le Président ne sont pas élus à vie. Il faudrait donc que de nouvelles idées, de nouvelles actions, de nouvelles méthodes fassent « surface ». Nous demandons une participation accrue à nos activités dans le seul but d'être le plus efficace possible dans l'intérêt des déficients auditifs.

A.D.S.M.N : Siège Social

Jean Michel Legrand 46, rue de la Centenaire 59170 CROIX

T. 03 20 45 86 86

Fax : 03 20 67 16 95

Association Nationale des Veuves, Chefs de Famille

Cette association informe les veuves et veufs de Croix qu'une permanence d'accueil et d'information se tient à leur disposition le :

- 1er samedi de chaque mois de 10 H à 11 H

au C.C.A.S. 2, rue Léon Dejardin à Croix.

Association Sportive Victor Hugo Section Tennis

L'A.S.V.H met à votre disposition les terrains de tennis situés à Beaumont, Stade Winston Churchill, pour la saison d'été 1998.

Les renseignements et inscriptions peuvent se faire par téléphone aux :

- 03 20 82 31 55

- 03 20 70 00 57

Papillons Blancs

Le Centre d'Aide par le Travail des Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing, rue Vauban à Croix, organise une opération « Portes ouvertes » le :

- Mardi 9 Juin de 15H30 à 17H

A cette occasion, familles, clients, voisins et amis sont invités à venir visiter le C.A.T. et à découvrir le travail réalisé par les personnes handicapées mentales qui y sont accueillies.

Club Musical des Anciens

Siège social : Office Culturel,
68 rue Jules Guesde à Croix.

Président : Bernard Charlet,
181, rue J.B Delescluse à Croix
Tél : 03 20 70 33 58

Répétitions : le vendredi matin à partir de 9 H salle du Créchet

à Croix

Objet : réunir des retraités (es), préretraités (e) musiciens, musiciennes, sachant lire une partition de musique.

But : Se faire plaisir et faire plaisir aux petits et aux grands.

The Last Dream

Devant une demande grandissante, The Last Dream se lance maintenant dans la revue de magie et la sonorisation.

Attention cependant : nous confirmons à certaines personnes que nous n'avons aucun lien direct avec Magic Brothers et Poetic Sound. Seule l'utilisation abusive de certains de nos logos publicitaires pourraient nous lier à ceux-ci.

Adresse : T.L.D. B.P. 19 59010
LILLE CEDEX

Chantons Ensemble

Après le Pierrot servi au « Labyrinthe », à Neuville en Ferrain le 17 Mars, l'Assemblée générale de notre association s'est tenue le mardi 31 mars en la salle de réunion de l'Office Culturel.

Toute la liste des candidats fut reconduite.

- Courant Mai, ce sera la grande excursion en Wallonie suivie en Juillet « d'Un Jour à la Mer ».

- Le programme musical se renouvelle au cours des années et les répétitions ont lieu en la salle de l'auditorium de l'Ecole de Musique tous les mardis de 14 H 30 à 16 H.
Et l'on embaûche !...

Tél : 03 20 72 37 55

A PUISSANCE 4

A PUISSANCE 4, ou A4, est une association qui est née le 12 décembre 1997. C'est la forme

condensée et donc usuelle de l'Association des Anciens et Amis de l'ASPEEL.

L'ASPEEL, c'est l'association de parents d'élèves de l'école Jean Lebas à Croix, elle a près d'une quinzaine d'années d'existence.

Quelques parents d'élèves actifs et responsables du début de l'association se retrouvèrent récemment, alors qu'ils s'étaient perdus de vue, de plus ou moins longue date.

Vous savez comment ça se passe : on se côtoie, parents, pour organiser les fêtes d'école et autres activités profitables aux enfants scolarisés, on sympathise on travaille en harmonie... Et puis, dès qu'on n'a plus d'enfant à l'école, on s'investit autre part, dans une autre association, bien souvent... Et on se dit, en se croisant un beau jour dans la rue ou dans une grande surface « Bonjour ! Comment ça va? » Excuse-moi, je suis pressé. Téléphone-moi ! Faudrait que l'on se voit plus longuement ! » Et en fin de compte, on ne se rappelle pas... et on ne se voit pas ! Pourtant, combien ça serait sympathique de se retrouver tous, en groupe !

Pour que cela ne soit pas qu'un vœu pieux, A PUISSANCE 4 s'est donnée pour vocation de réunir les anciens et les actuels responsables et membres actifs de l'ASPEEL afin de partager les expériences associatives vécues.

Le siège de l'association est fixé à l'école Jean Lebas, rue Georges Potié à Croix.

Le Conseil d'administration est composé des familles Chatelain-Roussel, Demeulemeester, Doudoux, Janczak, Rogier et Soorbeek.

Le président d'A4 est Richard Janczak.

Le siège administratif est fixé au 70 rue de la Gare à Croix.

Pour tout renseignement, il suffit de composer le n° de

téléphone : 03 20 98 56 99

Association des locataires de la Résidence Flandre

L'Assemblée générale des locataires a eu lieu le Vendredi 3 Avril en la salle Paul Bourse, en présence de Monsieur Cruyppenninck, adjoint au logement, représentant Monsieur Carnois, Maire de Croix, de Monsieur Bauduin pour la Sergic, de Monsieur Courcelles et son adjoint pour la C.G.M.E. (nettoyage) de Monsieur Angrisano pour les ascenseurs, la Société de Chauffe s'était fait excuser.

Les locataires n'étant bien malheureusement pas très nombreux, mais comme l'a dit le Président dans son mot de bienvenue, c'est peut-être qu'il n'y a pas de problèmes dans la Résidence !

Le trésorier Monsieur Jouglet présenta ensuite les comptes, dont les recettes s'amenuisent du fait de la vente des Immeubles A et B..

Monsieur Esquet, Conseiller municipal et vice-Président de l'association dit quelques mots.

Monsieur Verbrugge, Président, remercia les présents et fit une petite rétrospective de la naissance et de la continuité de l'association durant les 13 années écoulées ; elle a essayé de répondre le plus possible aux demandes exprimées par les locataires.

Elle a vérifié les charges avec l'aide d'un expert-comptable, ce qui a permis un remboursement conséquent.

Monsieur Verbrugge signale avoir relu des différents compte rendus de ces 13 années, et beaucoup de demandes de sa part n'ont pas toujours été suivies :

- pas de pain aux pigeons,

- pas d'ordures déposées n'importe où
- pas de bruits intempestifs après 22 heures
- pas de stationnements gênants
- pas d'animaux laissés dehors en l'absence des maîtres
- pas de jets dans les vide-ordures de bouteilles, etc....

La parole fut ensuite donnée aux locataires et les sociétés responsables prirent note des différents souhaits exprimés.

La réunion se termina par le pot de l'amitié, et les conversations se prolongèrent assez tard dans la soirée.

FEPEM

Embaucher une employée à domicile, c'est facile !
Bénéficiez de la réduction d'impôts - FEPEM EMPLOIS FAMILIAUX - vous propose sur l'agglomération Lilloise du personnel qualifié, capable d'assurer les tâches ménagères, la garde d'enfants, le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

40, rue Boucher de Perthes
59100 ROUBAIX
Tél : 03 20 70 31 21
Fax : 03 20 36 53 78

Service logement en ville du CROUS de Lille

Le Service « Logement en ville » du CROUS met en relations les étudiants à la recherche d'un logement et les particuliers propriétaires de chambres, de studios, d'appartement nus ou meublés. Il gère ainsi environ 5000 offres de logements localisés sur l'ensemble de la région Nord - Pas de Calais.

Les propriétaires de logements étudiants peuvent s'adresser au CROUS dès à présent pour déposer une ou plusieurs offres de logements. Les étudiants auront quant à eux accès à ce

fichier, totalement actualisé, chaque année, à partir de mi-juin.

L'accueil se fait aux services centraux du CROUS (74, rue de Cambrai à Lille) et aussi dans ses antennes : Villeneuve d'Ascq, Roubaix, Dunkerque, Tourcoing, Boulogne, Saint Omer, Calais, Lens, Valenciennes, Douai, Arras, Béthune.

Certaines de ces antennes fonctionnent d'ailleurs grâce au concours des collectivités locales.

Un numéro de téléphone pour tout renseignement :
03 20 88 66 13

SENIORS ASSISTANCE

Une association au service des personnes âgées ou dépendantes, ayant pour objectif : l'aide au maintien à domicile des personnes.

Missions et services :

- *aide à la toilette et à l'habillage
 - *accompagnement et soutien moral
 - *aide ménagère et compagnie
 - *aide à la cuisine et aux repas
 - *jardinage et petits travaux
- Agrément qualité préfectoral.
Réduction d'impôts importante.
Prestation spécifique dépendance.

Interrogez-nous au :

03 20 26 40 94
Seniors Assistance
41/1 rue du Professeur
Langevin 59170 CROIX

LES CROISELINES

Vous aimez les voyages dans une ambiance familiale et amicale, venez nous rejoindre.
Nous recherchons :
- des musiciens et musiciennes
- des majorettes (petites et grandes)

- des pom-poms girls
Pour tous renseignements,
Mr et Mme KENEUT
426 rue des Ogiers CROIX
Tél : 03 20 36 64 26

CIGALE CROISSANCE

Les 20 membres de Cigale Croissance ont respectivement contribué à la création de 2 entreprises en 1997 :

- PROFIL A NEUF :
Carrosserie
1, rue Favreuil à Croix
Participation au capital :
15.000 Frs.

- DELAHAYE
RESTAURATION
Restauration froide
28, rue de l'Epeule à Roubaix
Participation au capital :
15.000 Frs

Ces deux entreprises connaissent un bon démarrage qui a été souligné par un article dans le Vivre à Croix, ainsi que la Voix du Nord, et par une séquence sur FR3.

En 1998, Cigale Croissance participera au capital de la Société d'Insertion INSERPAL à hauteur de 20.000 Frs. INSERPAL est le prolongement d'INSER CROIX dans la fabrication de palettes. Environ 10 employés y trouveront un emploi.

TOUTES EN FORME

Rappel des cours de
Gymnastique Volontaire :
Stade Henri Seigneur, Bd.
Emile Zola à Croix (salle de judo)
Mardi : de 10 H à 11 H
Vendredi : de 10 H à 11 H
Pour tout renseignements,
contacter Mme Potier
Tél : 03 20 70 42 33

SOMMAIRE

BUDGET

Le budget a été voté en séance publique du conseil municipal le 26 mars dernier. Présentation 4

ENVIRONNEMENT

Plantations d'arbres et fleurissement améliorent le cadre de vie 5

EDUCATION

C'est incroyable tout ce qui peut se passer dans une école : les projets dits d'école témoignent de l'imagination des enseignants 6-7

RENCONTRE

Rencontre avec Alain Vanpuymbrouck, conseiller délégué à la voirie et l'éclairage public et conseiller communautaire 8-9

EVENEMENT

Le grand rendez-vous sportif et populaire de l'année aura lieu du 29 mai au 1^{er} juin prochain 10-11

ECONOMIE

Se préparer à l'Euro, rencontrer deux créateurs d'entreprise... 12

ENFANCE

La halte garderie du LCR sera inaugurée le 16 mai. Concours de dessin : "Dessine moi un marché" 13

AGENDA

Salon des artistes amateurs croisiens, fête de la musique, week-end de la danse... 14

LIBRE EXPRESSION

BILAN



La campagne des restos du cœur s'est arrêtée le 19 Mars dernier. Durant 14 semaines, et à raison de deux permanences par semaine, les 10 bénévoles de la section croisienne ont distribué 26 tonnes de denrées. Les 100 familles recensées représentent 350 personnes. Félicitations à l'association croisienne.

Rectificatif

Dans le dernier Vivre à Croix, dans la présentation des chiffres témoignant d'une partie de l'activité municipale, il fallait non pas lire 1 083 soins dispensés par les infirmières mais 1 083 personnes suivies. Ceci représente 12 496 soins. Nos excuses aux quatre infirmières qui, nous le savons, ont fort à faire !

Directeur de la publication :
M. Michel Carnois

Rédaction : Sylvie Beck

Photographe : Marc Demeure

Conception - Réalisation - Photogravure :
Studio DC4 - Tél. 03 20 47 37 38

Impression : HPC

N O U V E A U

Association des Mutilés de la voix

L'association aide les opérés du larynx ainsi que leur famille sur le plan moral et psychologique. Elle les aide à se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle. Elle fournit également une assistance administrative. Des permanences et des rencontres sont assurées chaque mois. Dans certains cas, des visites à domicile peuvent être effectuées.

L'association compte 1000 adhérents. Pour le Nord, permanence le 1^{er} samedi de chaque mois dans une salle de l'hôtel de ville de Lille de 14 h 00 à 16 h 00.

Pour plus d'informations,
contactez M. Patrick LECLERCO,
11/4 rue Edouard Herriot
59170 Croix

Centres de loisirs

Les centres de loisirs de l'été auront lieu du 6 Juillet au 20 Août. Les inscriptions seront prises en mairie, au service sports loisirs, tous les matins, (excepté le lundi) du 10 au 26 Juin. Par ailleurs, les inscriptions pour les colonies de vacances peuvent encore être déposées.





Je suis heureux de pouvoir vous annoncer qu'un grand écran sera installé dans la salle Jacques Brel du 10 Juin au 12 Juillet afin que nous puissions suivre ensemble les matches de la coupe du monde de football.

Un pareil événement ne peut pas laisser indifférent. Surtout à Croix où la tradition du ballon rond est bien ancrée grâce à l'importante activité de l'Iris Club de Croix, et grâce notamment au tournoi international de football dont nous saluons, cette année, la 42^{ème} édition.

Je veux voir dans ces deux événements, la fête pour tous, la fête de la jeunesse en particulier, la reconnaissance du sport et de ses valeurs. Que l'on me permette, à cette occasion, d'exprimer l'intérêt que je porte aux clubs sportifs, aux animations qu'ils organisent, au volet d'éducation et d'intégration qu'ils prennent en charge au travers de leurs actions. Qu'ils soient félicités et remerciés chaleureusement.

Les vertus du sport sont capitales pour l'être humain. A Croix, nous développons cette capacité d'offrir à tous la possibilité de pratiquer une discipline sportive, du plus petit au plus âgé.

Bien sûr, l'essentiel des effectifs est constitué par les jeunes. C'est aussi autour d'eux que se greffe l'organisation des deux opérations liées au football que je citais plus haut.

Au moment du tournoi, l'ouverture sur le monde grâce à la présence des équipes étrangères prestigieuses, la fête au stade Henri Seigneur où l'on peut aller en famille, mais aussi le partage de fortes émotions lors de la coupe du monde seront quelques uns des atouts que nous mettrons en valeur plus particulièrement de Mai à Juillet.

L'Europe est pour demain – nous sensibilisons le public au passage à l'Euro (voir dans cette édition page 12) – le monde est à notre porte (nous avons reçu la Chine en Février à l'occasion du nouvel an chinois, le Portugal en Avril lors de l'opération "Fenêtre sur", nous accueillerons, en Mai, des équipes européennes, africaines et américaines).

Tous ces phénomènes sont porteurs de symboles pour nos jeunes que je souhaite voir devenir de véritables acteurs dans notre cité. C'est ainsi que nous concrétisons notre ambition de voir améliorer la qualité de vie pour chacun.

Michel CARNOIS
Maire de Croix

EUROPE
ET
LE
MUNICIPAL
DE
CROIX

En Mars dernier, en séance publique du Conseil Municipal, le budget de la commune a été voté. Reprenons quelques uns des commentaires de présentation de Stéphane LEROUX, Adjoint aux Finances.

Le budget primitif s'élève à 139 329 030 F, soit 21 435 000 euros (autant commencer tout de suite à se familiariser à la monnaie européenne ! Voir également page 12).

Il est caractérisé par un très gros effort d'investissement financé en partie par l'emprunt mais surtout par l'autofinancement. Dans le même temps, les dépenses en matière de fonctionnement sont contrôlées. Cette volonté de maîtrise n'interdit néanmoins pas les efforts produits notamment dans le domaine social, le domaine de la jeunesse ou de l'environnement. Prenons en effet pour exemples la mise en place d'un service économique, la création du Point Accueil Emploi, la création d'emplois jeunes, le prolongement d'inscr vert (action d'insertion relative à la propreté en ville). Notons, par ailleurs, que la taxe d'habitation est maintenue. Elle n'a pas augmenté ces deux dernières années.

Effort sur le patrimoine local

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 30 413 782 F (4 680 000 euros)

Citons quelques uns des projets votés :

- 3 500 000 F pour l'école Kléber (en tout le coût de la réhabilitation avoisinera les 7 500 000 F)
- 3 500 000 F consacrés au Grand Projet Urbain, et notamment la restructuration de la rue de l'Amiral Courbet
- 3 000 000 F pour la ZAC du centre ville
- 3 000 000 F pour la rénovation de la piscine (ce qui porte le montant des crédits votés actuellement à 6 000 000 F, le coût total sera de 9 500 000 F)
- 1 800 000 F pour la salle des fêtes (soit 4 500 000 F votés en 1997 et 1998)
- 1 300 000 F pour la cuisine centrale (le coût total de la réhabilitation sera de 5 800 000 F)
- 1 600 000 F pour l'aménagement de la rue de la Gare
- 9 401 000 F pour l'entretien du patrimoine communal
- 1 001 000 F pour la rénovation de l'éclairage public (voir dossier page 9)
- 1 515 000 F pour la politique foncière
- 796 000 F pour la rénovation de la voirie.

Pour financer ces projets, la municipalité a prévu d'emprunter 18 500 000 F. La dette au 1^{er} Janvier 1998 est de 4906 F par habitant.



L'école Kléber va être totalement réhabilitée.

La section de fonctionnement, en dépenses réelles, s'équilibre à 99 865 726 F. Elle baisse de 1,5 % par rapport à 1997.

Comme pour la section d'investissement, reprenons les principaux postes :

- 52 612 000 F de frais de personnel
- 6 135 000 F de frais financiers
- 7 630 000 F pour le contingent d'aide sociale (soit une augmentation de 5,4%)
- 4 000 000 F de subvention au CCAS
- 3 513 944 F de subventions aux associations
- 6 148 800 F d'entretien du patrimoine
- 5 005 000 F d'énergie
- 4 137 500 F pour la restauration
- 10 683 482 F pour les autres postes (jeunesse, sport, enseignement, centres de loisirs, animations, communication...)

Les taux d'imposition :

Comme nous le disions plus haut, le **taux de la taxe d'habitation reste identique à celui de l'année dernière, soit 18,36%**.

L'abattement général à la base, l'un des plus forts de l'agglomération lilloise, reste également le même. De même les taux du foncier bâti (13,99%) et les taux de la taxe du foncier non bâti (15,08%). Seule la taxe professionnelle subit un réajustement technique et connaît de ce fait une très légère augmentation (augmentation de 0,7%) pour se fixer à 13,09%.

Qui plante un arbre...

Au printemps, la nature s'éveille, les efforts intenses de jardinage sont à nouveau de rigueur dans les jardins comme dans les espaces verts que gère la commune.

Pour vivre dans une ville bien verte comme l'est Croix, il faut que les arbres soient nombreux et bien entretenus. A cette fin, ils sont régulièrement et, de manière plus ou moins importante, remplacés chaque année.

Ainsi deux gros programmes ont occupé l'hiver et mars derniers. Le plus souvent possible, le pôle environnement des services techniques qui maîtrise ce dossier profite de travaux de voirie ou de chantiers divers pour planter des sujets neufs. Fin 1997, rue Salengro, pour conclure la réfection complète de la voirie et de l'assainissement, 27 liquidambars ont été plantés. Ce sont les riverains qui ont adopté cette proposition, cette variété étant plus originale et présentant moins d'inconvénients que le tilleul (pollen, pucerons, croissance trop importante). Le même type d'arbre a remplacé les 20 trop vieux pommiers de la rue Marc Sangnier. Enfin, 15 acer rubrum october glory (c'est le nom exact !) ont remplacé les tilleuls de la rue de Gaulle qui ne poussaient pas bien.

En Mars de cette année, ce sont des cerisiers à fleurs (prunus serrulata kansas pour les puristes) qui ont remplacé les anciens sujets des rues Dejardin et de la Duquenièrre.

Rue Zamenhof et rue de la gare, des essences plus résistantes et plus adaptées au phénomène urbain ont remplacé les tilleuls : 18 érables (october glory !) pour la première et 15 tilleuls de Crimée pour la deuxième.

Déterminer le choix d'une espèce n'est pas simple. De nombreux facteurs sont à

prendre en compte. Ainsi, un arbre qui vient d'être planté vit sur ses réserves de pépinière pendant deux ans. L'adaptation n'est pas toujours simple en milieu urbain où la pollution, le flux de circulation, la sécheresse des nappes phréatiques, le stress, la configuration de la voirie, l'alignement conjuguent parfois leurs effets néfastes. Il faut également et bien malheureusement ne pas omettre les faits de vandalisme dont sont victimes les sujets les plus jeunes. On a déjà vu des tuteurs cassés à peine trois jours après leur pose. Tous ces éléments sont déterminants.

Croix est l'une des villes les plus arborées de la métropole. Les arbres sont nombreux mais également très variés. En circulant dans les rues, on peut observer des chênes, des châtaigniers, des cerisiers, des pommiers, des tilleuls, des liquidambars, des érables, des platanes... une leçon vivante de botanique.

Le Fleurissement

Comme l'année dernière, le fleurissement sera intense. Les jardiniers et l'ensemble des services techniques (puisque quasiment tous les corps de métier interviennent sur cette action) gardent soigneusement le secret sur le thème qui sera développé cette année. C'est une surprise ! Elle sera dévoilée fin mai, début juin, les plantations débutant vers le 15 mai.

Rappelons qu'en 1997, la contrebasse et les parterres floraux avaient remporté tous les suffrages permettant à Croix de gagner le premier prix des villes fleuries.

Des projets comme

Les têtes des enseignants et directeurs d'écoles bouillonnent d'idées nouvelles pour varier les modes d'apprentissage, capter l'intérêt des élèves, développer les sens et connaissances de ces derniers.

Depuis janvier 1996, ils ont trouvé un nouveau soutien matériel et financier pour concrétiser un certain nombre de leurs projets. En effet, à l'initiative de Madame Annick Hennion, adjointe chargée de l'enseignement, des aides sont accordées en fonction de la pertinence des dossiers et après avis de

l'inspecteur de la circonscription. Ainsi, des formules originales ont vu le jour : la création d'une station météo, une représentation de théâtre, une approche de la technologie ou de la musique même chez les tout petits, une sensibilisation au passé, au monde animal en passant par les visites ou séjours sur la côte, dans le Jura ou en Avesnois ainsi que les nombreuses visites de musée. Ce ne sont là que quelques exemples d'une belle dynamique qui souffle dans les écoles.

Mode d'emploi

Les enseignants formulent un ou des projets qui doivent répondre à des critères clairement précisés :

- favoriser la découverte et l'enrichissement de l'enfant
- prévoir un autofinancement
- adapter ce projet au contexte de l'école
- avantager les actions d'intérêt collectif.

Ces projets peuvent être d'ordre scientifique, culturel, sportif, technique ou



basés sur la découverte dans le cadre de l'organisation de séjours à l'extérieur.

Ils sont clairement définis et exposés, accompagnés du coût global, de devis. Ils peuvent concerner quelques classes ou l'ensemble des élèves. En ce cas, ils se déclinent en diverses actions adaptées aux classes d'âge. Ils peuvent être communs à plusieurs écoles. C'est souvent le cas chez les maternelles. Une école peut développer plusieurs projets. La palme revient à l'école Voltaire qui en anime cinq cette année.

Cette démarche nécessite un important travail et investissement de la part des enseignants, directeurs et directrices.

Les dossiers sont présentés à un groupe d'élus qui, après avoir pris avis de l'inspecteur départemental, déterminent le montant de l'aide accordée.

Le budget global municipal annuel concernant cette opération s'élève à 500 000 F.



Poney Club : L'activité poneys est une mine de bienfaits pour les élèves de Christophe Etienne. (+Photo couverture)

s'il en pleuvait !

Technologie : Qui a dit que la technologie intéressait pas tous les enfants. Dans les écoles qui ont adhéré à ce projet, c'est plutôt l'enchantement.



Quelques cas concrets

- 25 élèves de CE2 - CM1 de Madame Arnaud de l'école Kléber construisent une **station météo** dans la cour de l'école et effectuent quotidiennement des relevés. Le but : comprendre la météo, s'engager dans une démarche scientifique et technologique.

- Les treize classes des écoles Voltaire, Raspail et Nadaud (maternelles) s'adonnent à la **technologie par le jeu**. Le but : sensibiliser à la technologie, découvrir des outils, réaliser des objets.

- 30 enfants de la grande section de Mesdames Minne et Roussel de Jean Macé deviennent comédiens de **théâtre à l'école**. Le but : affirmer son autonomie, manifester de l'aisance corporelle, fixer son attention, sensibiliser au domaine artistique. Le thème : exprimer des émotions au travers des situations humoristiques.

- Les 12 élèves de la classe d'intégration scolaire de Christophe Etienne de

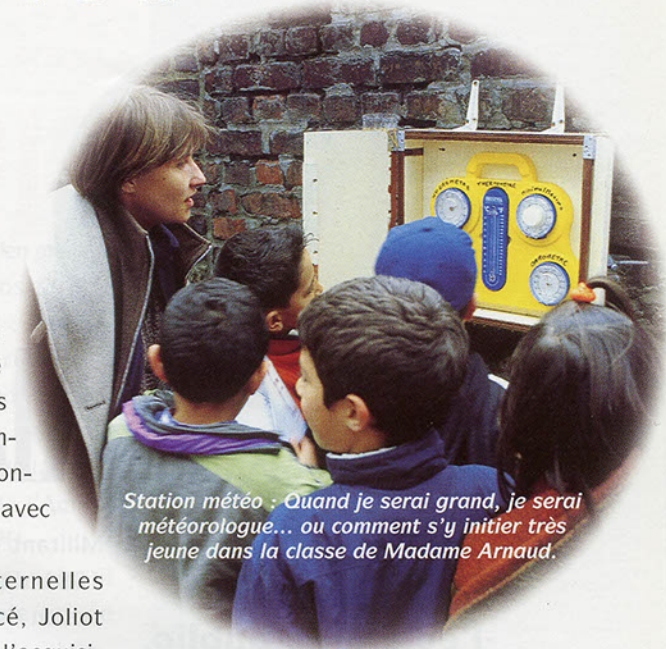
l'école Kléber s'adonnent à une **activité poney**, motivée essentiellement par des notions de valorisation personnelle, de motivation, de responsabilisation, de réconciliation avec le milieu scolaire.

- Les 15 classes des maternelles Voltaire, Pasteur, Jean Macé, Joliot Curie et Nadaud profitent de l'acquisition d'un matériel spécifique destiné à développer les diverses **aptitudes psychomotrices** en toute sécurité.

- Les 6 classes de l'école Jean Jaurès soit 152 enfants abordent la **diversité des cultures, la diversité des milieux** dont le but est de considérer l'enfant dans sa relation au monde, lui permettre de donner du sens à ses apprentissages, les aider à fixer des méthodologies, à analyser les effets scientifiques.

- Les deux classes de CM2 de Jeanne d'Arc **rencontrent de manière vivante le passé**.

Le projet permet d'appréhender l'histoire, l'architecture, le patrimoine.

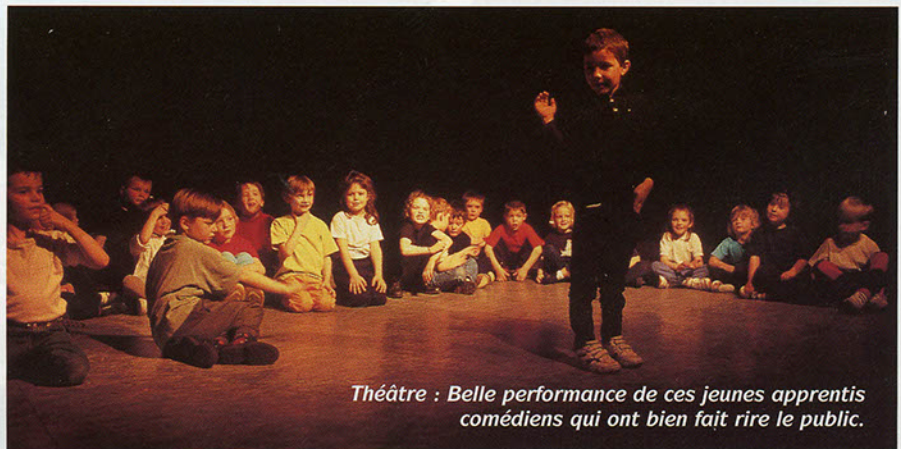


Station météo : Quand je serai grand, je serai météorologue... ou comment s'y initier très jeune dans la classe de Madame Arnaud.

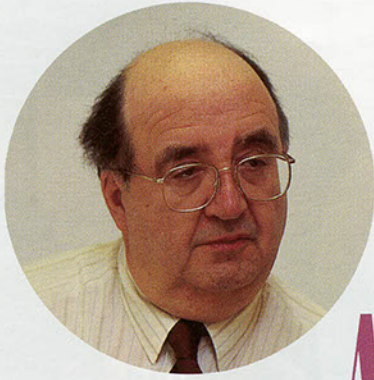
- **Découverte du monde animal** pour quatre classes de l'école Voltaire. Le but : développer le goût de la recherche, la curiosité, les pouvoirs créateurs, améliorer le développement cognitif.

- **Les séjours à l'extérieur** reçoivent toujours la faveur des acteurs de l'enseignement : Bailleul pour St Gabriel, le Jura pour Jeanne d'Arc, Sangatte pour Ste Anne, le Portel pour Malraux, Stella pour Victor Hugo, l'Avesnois pour Jean Lebas...

Ces cas cités représentent quelques exemples des projets menés dans les écoles qui ne peuvent pas tous être développés ici



Théâtre : Belle performance de ces jeunes apprentis comédiens qui ont bien fait rire le public.



Rencontre avec Alain Vanpuymbrouck

Conseiller délégué à

la voirie et à

l'éclairage public,

Alain Vanpuymbrouck

est également

Conseiller

communautaire,

un rôle important

lorsque l'on connaît

toutes les compétences

notamment en matière

de voirie et

d'urbanisme que

détient cette institution.



La passion d'Alain Vanpuymbrouck pour Sylvie Vartan attire les médias

Militant de toujours, il est entré en 1981 dans le Conseil municipal et a pris en charge à partir de 1983 diverses délégations : les associations puis les personnes âgées avant de se consacrer aux services techniques.

C'est un peu inquiet qu'il aborda cette mission, croyant ne pas y connaître grand chose. "Or, finalement, je m'y entends bien" dit-il "car il s'agit avant tout de défendre des dossiers".

Une tâche dans laquelle il excelle désormais. Ayant appris à bien connaître les rouages de l'institution lilloise, il s'évertue à faire avancer les dossiers croisiens. Il assiste avec assiduité aux réunions communautaires, ce qui n'est

pas d'emblée aisé car le rythme des séances n'est pas régulier. Il existe des périodes très chargées.

Dès lors, Alain Vanpuymbrouck jongle avec ses horaires de travail dans l'administration fiscale où il est Inspecteur central.

Mais il trouve un équilibre parfait dans l'accomplissement à la fois de son mandat et de son activité professionnelle, avouant en être littéralement amoureux.

Passionné !

Et c'est bien cela qui caractérise ce conseiller croisien : la passion.

On lui connaissait cette passion dévorante, quasi légendaire, pour Sylvie Vartan.

Il en suit la carrière depuis le tout début, achète les disques, les magazines, les photos... et détient,



aujourd'hui, une collection d'objets remarquables !

Bien d'autres occupations remplissent son temps libre et son registre de connaissances et incroyablement étendu. Ce conseiller, féru également d'histoire, cite toute la lignée des Capétiens – "ce qui ne représente jamais que 1000 ans" confie-t-il – ou toute les dynasties de l'Egypte Ancienne.

Il s'intéresse aussi au saint suaire de Turin ou dans un tout autre domaine, aux romans policiers.

Bon vivant, il manie également l'humour avec vivacité, "un humour parfois grinçant" reconnaît-il avant de poursuivre : "dans l'ensemble, cela m'a plutôt bien servi. Je plaisante toujours car je ne veux pas avoir la grosse tête."

Dossiers locaux

Mais le sérieux reprend le dessus au moment d'aborder les dossiers municipaux.

Plus de 400 primes pour le ravalement des façades, secteur dont s'occupe également Alain Vanpuymbrouck ont été octroyées depuis cinq ans (à noter que tout projet de modifica-

tion de façade doit être déposé en mairie). Côté communautaire, de gros projets concernent la Ville de Croix : aménagement de la place des Martyrs, des équipements liés à l'arrivée du métro, de la Place de la République, de la rue de la gare, d'un parking rue de la Paix, la requalification de la rue de l'Amiral Courbet dans le cadre du GPU.

Concernant la voirie communale, il s'efforce de refaire une voie privée chaque année.

Après les impasses Barbusse et Gounod, c'est ainsi au tour de l'allée des Blancs Vergers en attendant l'année prochaine l'allée des Castors.

De même, chaque année la réfection d'une allée du cimetière est inscrite au budget afin de faciliter la circulation des usagers et notamment des personnes âgées.

Enfin, l'éclairage public, facteur essentiel du maintien de la sécurité fait l'objet d'investissements importants. La Municipalité a, il y a quelques années, décidé le passage au sodium dont l'intensité est plus importante et dont la consommation est moins coûteuse.

Quand le gros programme de 1998 sera terminé, 90% du territoire communal sera couvert.

Globalement, près de un million de francs est consacré annuellement d'une part à la voirie communale, d'autre part à l'éclairage public.

Ces fonctions touchent de près à la vie des Croisiens.

Une motivation supplémentaire pour Alain Vanpuymbrouck qui, par ailleurs, tient à remercier toute l'équipe des services techniques, tant administrative que purement technique, avec laquelle il travaille.



Nouvel éclairage public
rue Balzac



La voirie a été entièrement refaite rue Salengro

Le Brésil et le Zambie

A Croix, le football et le tournoi sont une affaire de passion. Alors, à deux semaines de la coupe du monde, l'on ne craint pas la saturation. Au contraire, en cette année où le football est roi, la 42^{ème} édition du Tournoi International présente une affiche particulièrement intéressante.

Le continent américain tient une place prépondérante avec quatre représentants : la sélection nationale des Etats-Unis, le CDUC Chili, Cruz Azul du Mexique et Sao Paulo Portuguesa du Brésil.

A noter que ce dernier est un inédit comme le sont les Suisses de Neuchâtel Xamax et la sélection nationale de Zambie, représentant le continent africain.

Le sporting Lisbonne défendra les couleurs du Portugal, nation constamment présente.

Enfin fidèles seront Anderlecht et les quatre clubs nordistes : Lille, Lens, Wasquehal et Croix !

La composition du plateau promet une compétition rythmée et riche. Un peu de folklore, beaucoup d'ambiance et énormément de performances !



Label coupe du monde

On le disait plus haut, 1998 sera décidément l'année du football. Et, en cette année de coupe du monde, le comité organisateur de ladite épreuve a accordé un label à un certain nombre de tournois de jeunes.

Ce label, s'il n'apporte pas grand chose sur le plan matériel et financier, témoigne de la notoriété qu'ont certaines épreuves organisées dans tout le pays.



au 42^{ème} tournoi



Sept seulement ont obtenu ce titre. Croix peut se vanter d'être l'unique manifestation "en moins de 19 ans" détentrice du label France 98, et surtout la plus ancienne et de loin ! Cette nomination est le fruit de l'important travail qui est effectué au sein du club, de la reconnaissance de la qualité des installations sportives comme des équipes présentées successivement au moment du tournoi. La référence demeure certaine !

Fête populaire

On le répète chaque année, le tournoi n'est pas seulement une compétition

sportive prestigieuse, c'est aussi une grande fête populaire. Parade musicale et défilé des équipes participantes dans les rues de Croix, spectacle et feu d'artifice au stade occuperont la soirée du vendredi, précédant ainsi l'épreuve sportive proprement dite.

Au programme musical cette année

Show marching band flora band (Hollande), Evolution korps (Croix), Showband Concordia (Hollande), Zuburys (des Lituaniens qui se produiront pour la 1^{ère} fois en France), Showband Irene (Hollande) et la Musique municipale de Croix.

Ces groupes se produiront lors du cortège qui défilera dans les rues de Croix à partir de 19 h 15. Trois d'entre eux ainsi que la Vaillante de St Quentin se produiront sur le stade Henri Seigneur à partir de 21 h 00.

Le feu d'artifice est prévu à 23 h 00.

**29, 30, 31 Mai et 1^{er} Juin 1998
Stade Henri Seigneur**

Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D
Zambie	USA	Anderlecht	RC Lens
Cruz Azul	CDUC Chili	SC Portugal	Sao Paulo
Losc	Neufchâtel	ES Wasquehal	IC Croix



Bienvenue à deux créateurs d'entreprise

Le CLAP, Comité Local d'Aide aux Projets est un organisme qui peut, selon un certain nombre de critères, accorder des aides financières à des créateurs dans le domaine économique, culturel, humanitaire ou sportif. En matière économique, le porteur du projet doit impérativement remplir trois conditions :

- Etre demandeur d'emploi ou avoir une rémunération inférieure ou égale au SMIC,



Yohan Doremus pose carrelage et parquet.

- Avoir moins de 35 ans
- S'implanter à Croix en ce qui nous concerne.

Cette aide dont le montant oscille entre 15 000 et 25 000 F concerne toutes les activités. Elle peut être accordée au moment de la création ou de la reprise ou pendant la première année d'existence de l'entreprise.

Deux croisiens viennent de voir leur dossier retenu par le CLAP :

■ Transports rapides Dhaene

Fort d'une expérience de 9 ans en tant que salarié aussi bien au niveau régional, national qu'international, Monsieur Dhaene a décidé de créer sa propre société (EURI, au capital de 50 000 F) de transports louageur sur la commune de Croix. Monsieur Dhaene a bénéficié d'une subvention de 13 065 F lors de son passage au CLAP de Janvier.

Contact : M. Pascal Dhaene

Transports rapides Dhaene

3, rue Hoche à Croix
06.14.27.79.56

■ Pose de carrelage et parquet Doremus.

Monsieur Doremus, fort d'une formation et d'une expérience acquises pendant 9 ans, a décidé de s'installer à son compte en Février dernier. La commission du CLAP lui a accordé une subvention de 15 000 F pour l'aider à démarrer son activité de pose de parquet ou de carrelage.

Contact : Monsieur Yohan Doremus
210, rue Kléber à Croix
06.12.17.94.73

F é l i c i t a t i o n s

Photographe : Autres et nouvelles félicitations à Jacques Grossemy, photographe, 324 rue Jean Jaurès, élu "Portraitiste de France" par le groupement national de la photographie professionnelle. Ce syndicat existe depuis 50 ans et représente plus de 1 000 photographes professionnels en France et dans les DOM TOM. Il décerne un label de qualité à des photographes dont les travaux en matière de portrait et de mariage répondent à un ensemble de critères techniques et artistiques stricts et rigoureux.

CIV : L'entreprise CIV, située au 282 rue Jean Jaurès, dirigée par Monsieur Cousin vient de se voir remettre le label ISO 9002. Cette certification est la marque d'une extrême qualité et d'une grande reconnaissance. Elle est très difficile à obtenir car elle passe en revue de nombreux critères d'appréciation. Elle engage non seulement la direction de l'entreprise mais aussi l'ensemble de son personnel, dont la formation en interne est assurée en permanence. C'est un label portant à la fois sur les compétences techniques mais aussi les qualités professionnelles et humaines. CIV s'est spécialisée dans le marché de l'informatique, les systèmes d'automatismes et l'intelligence des bâtiments. A ce jour, elle compte 25 salariés.

Bientôt L'EURO...

L'euro, c'est pour bientôt. Nous devons réfléchir aux moyens de nous familiariser avec la future monnaie unique. Aussi, à l'initiative de Pascal Borrin, Adjoint aux Affaires Economiques, et du service économique, une réunion publique a été consacrée à ce sujet le 23 Mars dernier.

Les commerçants et chefs d'entreprise ont répondu nombreux à l'invitation. Aux côtés des membres de la municipalité, ont assisté pour débattre du sujet les représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille Métropole, de l'agence européenne de l'information sur la consommation, de la Trésorerie générale et de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Nord. Rappelons que le 1^{er} Janvier 1999, l'euro devient la monnaie européenne. Il pourra être utilisé par les collectivités, les entreprises mais également par les commerçants qui pratiqueront le double affichage. Pendant trois ans, il cohabitera avec les devises nationales.

Le 1^{er} Janvier 2002 les pièces et les billets libellés en euro seront mis simultanément en circulation dans tous les pays ayant été déclarés aptes pour la monnaie unique. Le 1^{er} Juillet 2002 au plus tard, le franc sera totalement et définitivement remplacé par l'euro. La Banque de France échangera les pièces et les billets pendant encore dix ans.



Regard sur la halte garderie

En ce mois de Mai, le LCR va officialiser au moyen d'une petite cérémonie conviviale, l'agrandissement des locaux accueillant la halte garderie. Il s'agit là de l'un des divers et nombreux modes de garde que propose l'association qui a fêté, à la fin de l'année dernière, ses 20 ans.

La halte garderie fonctionne depuis 10 ans. Elle est destinée aux enfants de 3 mois à 6 ans même si la majeure partie des inscrits ont entre deux et trois ans.

L'agrandissement en question consiste en l'aménagement d'une salle supplémentaire qui permet, d'une part, de mettre en valeur l'activité de motricité, et, d'autre part, d'accueillir désormais 24 enfants (au lieu de 19).

La halte garderie fonctionne du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 00. Il est préférable de s'y inscrire la veille. Un système de réservation fixe est instauré

pour les habitués. Le tarif est de 9 francs l'heure (il est diminué de moitié pour les familles non imposables), le repas coûte 15 francs. L'année dernière, elle a accueilli 190 enfants représentant 161 familles.

Notons que diverses activités d'éveil développées à partir de thèmes renouvelables et d'un projet pédagogique sont mises en place. Des ateliers d'éveil fonctionnent quatre matins par semaine. Enfin, les plus de deux ans, non scolarisés, sont accueillis dans ce que l'on peut appeler des "mini-classes", un système qui facilite l'adaptation progressive à l'école.

La halte garderie ouvrira donc ses portes le 16 mai prochain au 19 rue de la gare.

N'hésitez pas à vous renseigner !

Les mini-pouces

LCR Croix 03.20.45.95.56



Cross des écoles

Près de 500 enfants ont participé, malgré la pluie, au cross des écoles organisé par le service des sports le 26 mars dernier.



Dessine moi un marché

L'opération s'adresse aux élèves des grandes sections de maternelles de Croix.

L'objectif est la découverte et la visite des marchés pour les enfants. En Avril, les enfants ont décoré de grands supports. Au début du mois de Mai, chaque classe en a sélectionné trois d'entre eux qui seront exposés du 18 au 23 Mai sur les marchés de la ville. Une nouvelle exposition sera organisée en mairie à la fin de l'année scolaire et chaque classe ayant participé à l'opération recevra un prix.





AGENDA

WEEK-END DE LA DANSE 98

La MJC/Maison pour Tous de Croix organise son spectacle de danse annuel

Samedi 16 mai 98 à 19 h

Dimanche 17 mai 98 à 15 h 30

Le spectacle réunit sur scène près de 380 danseurs(ses), issus des cours de danse et de gymnastique adulte de l'Association.

Il a pour thème cette année, "Les Mythes et Légendes" avec dans le cadre des 23 chorégraphies présentées, des mises en scène à propos des éléments de la nature, des êtres sur-humains, mais aussi des dieux indiens ou des légendes celtiques.

Ce spectacle est le produit du travail

collectif des huit professeurs de danse (Initiation, Danse Moderne, Danse Classique, Afro-Jazz, Danse de Rue...), de deux Professeurs de Gymnastique Active adultes ainsi que de l'équipe d'animation. Les costumes sont réalisés en grande partie par les animatrices de l'Atelier Couture de la MJC de Croix.

A LA MJC

Exposition des travaux d'ateliers

(Couture, Peinture sur soie, Poterie, Encadrement, Arts Plastiques...)

du Vendredi 5 Juin

au Mardi 9 Juin inclus

Cours ouverts

du Mardi 2 Juin au Vendredi 9 Juin

Si vous souhaitez essayer une activité avant de vous inscrire, n'hésitez pas ! Renseignements sur horaires et tarifs au 03.20.72.42.12

Année 1998 - 1999

Inscriptions pour la Saison 98-99 des adhérents de l'année 97-98 à partir du Lundi 15 Juin 98. Priorité jusqu'au Lundi 6 Juillet 98.

Inscriptions des nouveaux adhérents à partir du Lundi 6 juillet 98.

Du Lundi 14 Septembre au Vendredi 18 Septembre 98

Rencontre avec les animateurs d'activités aux jours et heures des cours les concernant (pour tout renseignement concernant l'activité, le niveau...).

Début des activités à partir du Lundi 21 Septembre 98

Salle Gustave Dedecker • Rue Jean-Jaurès • 59170 CROIX

SALON DES ARTISTES AMATEURS

Stage de sculpture sur terre

Samedi 16 Mai 98

MJC/Maison pour Tous

03.20.72.42.12

Salon des artistes amateurs croisiens

Exposition d'aquarelles, peintures à l'huile, sculptures, peintures sur soie. Mme Yvonne Guermonprez sera l'invitée d'honneur.

Le samedi matin sera réservé aux peintres dans la rue.

Du 22 au 26 mai,

salle G. Dedecker

6^{ème} NATIONAL DE PETANQUE

6 et 7 Juin 1998

L'Union bouliste croisienne avec l'aide de la Pétanque lilloise organisera son 6^{ème} National au stade de Beaumont.

Comme chaque année, cette manifestation attirera plus de 200 triplettes venues de toute la France et de Belgique.

Le National débutera le samedi 6 Juin à

16 h. Il reprendra le dimanche à partir de 9 h. La Finale est prévue vers 16 h.

Les vainqueurs seront qualifiés pour le critérium des As 99 qui regroupe les 16 meilleures triplettes de France.

Le Grand Prix de l'Union bouliste se déroulera le dimanche en même temps que le concours féminin.

Marionnettes

6 - 13 - 20 - 27 Mai

La chanson de la source

Anatole est un jardinier, naïf et rêveur. Il passe ses journées à dorloter ses fleurs. Tout irait pour le mieux dans ce pays délicieux, si, un matin, Anatole n'y découvrait un bien étrange phénomène : le jardin, habituellement si frais et si joli, est devenu triste, la source s'est tue...

**Salle J. Brel, rue Delescluse à Croix
Séances : 10 h 30 - 14 h 30 - 16 h 30**



Cette page est réservée à l'expression politique des trois listes qui composent le Conseil Municipal et ce, sous leur seule responsabilité.

Liste d'Union pour l'avenir de Croix

Majorité Municipale

Construire l'avenir, entrer dans le troisième millénaire avec confiance et sérénité, accompagner les Croisiennes et Croisiens, améliorer leur cadre de vie, leur permettre d'être fiers de leur ville : voilà l'objectif, l'ambition de l'équipe municipale que vous avez élue en 1995. Si notre méthode s'appuie sur des valeurs essentielles de responsabilité, de solidarité, de dialogue et d'écoute, notre action est quotidienne et concrète. Prenons pour exemple le centre ville qui bouge, qui évolue avec l'émergence d'importants programmes immobiliers, l'arrivée future du métro, l'engagement de travaux conséquents de modernisation des équipements municipaux tels que la piscine, la salle des fêtes, la cuisine centrale, la dynamique qui règne autour des commerces, des marchés, autour de l'école de musique ou du complexe sportif, l'installation, sur la place, du Point Accueil Emploi destiné à venir en aide aux demandeurs d'emploi. Ces éléments témoignent de l'intérêt que nous portons à tous les Croisiens. Nous aurons l'occasion de démontrer, dans cette tribune, qu'aucun quartier n'est délaissé. Nous agissons avec détermination dans chacun des secteurs qui relèvent de notre compétence avec la ferme intention d'améliorer la qualité de vie des Croisiens.

Jean-Louis Dionnet
Premier Adjoint

Ensemble pour Croix

Parti Socialiste,
Communiste, Ecologiste

YB. Lors du Conseil Municipal du 12 février 1998, et dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, vous êtes intervenue avec insistance pour que la ville adopte une véritable politique en faveur de l'emploi.

Qu'en est-il ?

FL. En effet, j'avais été interpellée par les statistiques de l'ANPE qui indiquaient qu'il y a eu à Croix, au cours du 3^{ème} trimestre 1997 : 1175 chômeurs dont 258 de - de 25 ans. Et que 96 jeunes s'étaient inscrits à la recherche d'un premier emploi.

Il me semblait que dans une ville, dont certains se plaisent à estimer la situation florissante, un devoir de solidarité s'imposait envers ceux, de plus en plus nombreux, en situation de précarité, voire d'exclusion.

J'avais donc effectivement demandé qu'un nombre important d'Emplois jeunes soit mis en place. En comparant avec ce qui s'était fait dans une commune voisine de même importance, il me semblait que 25 Emplois jeunes pouvaient être créés.

YB. Avez-vous obtenu satisfaction ?

F.L. Hélas, j'ai assisté à une commission le 11 mars, où j'ai appris que 5 à 6 emplois étaient prévus. On laisse entendre que, par la suite, quelques autres pourraient être espérés. Mais, je n'ai pas senti chez l'adjoint concerné, une réelle motivation en ce domaine.

Cette passivité ne peut se concevoir, car je suis certaine que d'autres activités, non encore satisfaites, peuvent l'être grâce à cette mesure.

J'aimerais que ce comportement ne soit pas motivé par une hostilité partisane à une mesure voulue par un gouvernement de gauche.

Trop de jeunes à Croix sont à la recherche d'emplois, je ne voudrais pas que leur espoir soit déçu.

J'aurais aimé plaider également en faveur des chômeurs, pour lesquels un effort de la ville devrait également être fait.

Mais la place dévolue à cette libre expression est limitée.

Francine Langevin
Conseillère municipale

L'ensemble d'entente nationale et populaire pour Croix

Front National

Amis croisiens

Nos propos trouvent souvent une connotation différente, lorsque publiés par les journaux locaux.

Grande est notre satisfaction de voir enfin notre requête "Charte de libre expression" aboutir.

Je remercie en mon nom et en celui de mes colistiers de l'ensemble d'entente nationale et populaire pour Croix (F.N.), Monsieur le Maire et les Elus de la majorité ayant opté pour ce petit supplément au journal "Vivre à Croix".

Les élections régionales passées, je remercie les électrices et électeurs qui, par leur bulletin de vote, ont permis une nouvelle poussée de la Droite Nationale. Comptable de votre argent, chaque année, je m'oppose réclamant la stabilité fiscale, le maintien à leur niveau des quatre taxes de fiscalité directe locales.

Taxe foncière bâtie, non bâtie, taxe d'habitation, taxe professionnelle et maintien à son niveau de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

A votre écoute et, afin d'en savoir plus sur notre mouvement, dans l'attente de vous rencontrer lors de nos permanences au Centre Culturel, 68 rue Jules Guesde, 59170 Croix, tél. 03.20.72.57.16, les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis de chaque mois de 10 h à 12 h.

Vous pouvez également nous écrire à la Mairie de Croix ainsi qu'à l'adresse suivante :

Front National - Section de Croix
B.P. 101 - 59963 CROIX Cedex
Cordialement,

Marcel Dubus
Conseiller municipal



“Jouons à lire...”

Développer l'intérêt pour la lecture, donner le goût de lire étaient deux des enjeux majeurs de l'opération “Jouons à lire”, organisée en mars dernier.

A l'initiative de l'office culturel, des écoles Pasteur, Nadaud, Jean Jaurès, Voltaire et Ste Anne, de la MJC, du centre médico-pédagogique, d'Enfant Sourire du Monde, de la bibliothèque pour tous, le théâtre La Guignotte...

